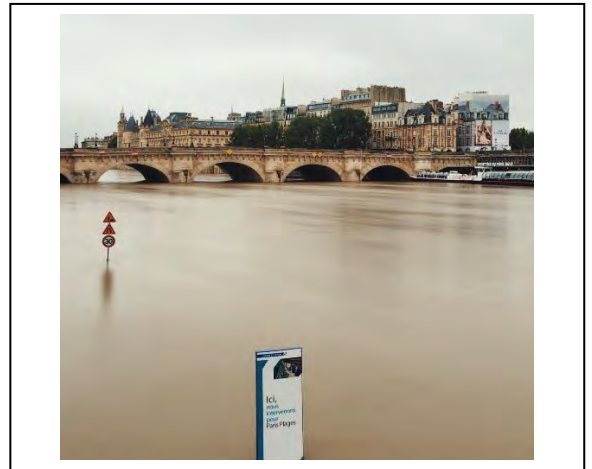


Solidarité et proximité

Harmonie Mutuelle vient en aide à ses adhérents sinistrés par les inondations



Paris, le 3 juin 2016 – Suite aux inondations survenues dans les régions Centre et Ile-de-France Harmonie Mutuelle, 1^{re} mutuelle santé de France, a mis en place un dispositif d'urgence pour venir en aide aux adhérents domiciliés dans les communes sinistrées au travers d'un fonds d'action sociale.

Harmonie Mutuelle, acteur de solidarité et de proximité, a mis en place un dispositif d'urgence d'aides aux sinistrés. Ce dispositif prévoit deux volets :

- 1) Une aide financière pour faire face aux premiers besoins
- 2) L'intervention d'une assistante sociale pour apporter aux adhérents un soutien et des conseils pour leurs démarches

Afin de bénéficier de ce dispositif les adhérents doivent remplir un imprimé disponible :

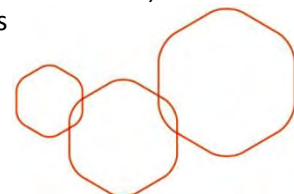
- en se rendant dans leurs agences habituelles
- en téléphonant au service social d'Harmonie Mutuelle au 09 69 39 29 13 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- en contactant le commercial en charge de l'entreprise bénéficiant d'un contrat collectif

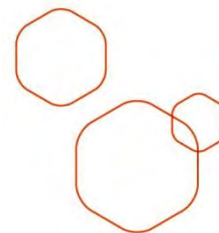
Après étude des demandes, une aide financière pourra être attribuée dans les plus brefs délais pour faire face aux premiers besoins.

Par ailleurs, des assistantes sociales des régions Centre – Ile-de-France – Bourgogne sont à la disposition des victimes des inondations pour leur apporter un soutien et des réponses sur les démarches à entreprendre. Par ailleurs, en appelant le 09.69.39.29.13 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, les adhérents peuvent également bénéficier d'un soutien psychologique.

Toutes les équipes d'Harmonie Mutuelle, solidaires dans ces moments difficiles, tiennent à exprimer leur soutien à tous les sinistrés et sont mobilisées dans concernés.

Relations Presse d'Harmonie Mutuelle - Agence Havas
Jeanne Bariller - Tél. 06 15 51 49 40
E-mail : harmoniemutuelle@havasww.com





Harmonie Mutuelle, organisme à but non lucratif, est un véritable acteur social et solidaire

Harmonie Mutuelle est un organisme à but non lucratif centré sur l'intérêt des adhérents pour les accompagner au mieux dans leur parcours de vie et de soins. À ce titre, et à la différence d'une société à vocation commerciale, les bénéfices éventuels ne sont pas distribués à des actionnaires, mais sont réinvestis au service des adhérents afin de développer des actions de prévention ou de solidarité.

Tout au long de l'année, le service d'action sociale d'Harmonie Mutuelle intervient pour aider les adhérents confrontés à des difficultés liés à la maladie, au chômage, à des problèmes familiaux ou financiers. Il s'agit, en lien avec les partenaires locaux, d'apporter des réponses adaptées aux problèmes de chacun : informer sur les droits ou les démarches à accomplir, participer au financement de soins coûteux (matériel médical, soins dentaires,...) mais aussi permettre aux adhérents confrontés à une situation difficile de conserver leur complémentaire santé.

À propos d'Harmonie Mutuelle

1^{re} mutuelle santé de France, Harmonie Mutuelle a pour vocation de permettre l'accès à des soins de qualité pour tous.

Harmonie Mutuelle propose une protection complète accessible à tous à travers une gamme de garanties (complémentaire santé, prévoyance via Mutex, assistance et accompagnement de la personne, épargne-retraite) et de services performants à l'intention des particuliers, des entreprises, des professionnels indépendants et TPE.

En se positionnant comme acteur global de santé, Harmonie Mutuelle a pour mission d'aller au-delà de la seule logique assurantielle.

Pour cela, elle :

- **développe des actions de prévention et de promotion de la santé** pour accompagner ses adhérents, tout au long de la vie, à être acteurs de leur santé
- **propose un accès à des réseaux de professionnels conventionnés** d'opticiens (Kalivia Optique), d'audioprothésistes (Kalivia Audio) et de chirurgiens-dentistes offrant des conditions tarifaires optimisées ;
- **structure son réseau de services, de soins et d'accompagnement** mutualistes (SSAM) ;
- **apporte son aide aux adhérents confrontés à des difficultés** à travers son service d'action sociale ;
- **soutient des œuvres et projets humanistes et solidaires** : Prix littéraire Solidarité, actions d'aide aux personnes présentant un handicap, projets de recherche contre la maladie d'Alzheimer...

Harmonie Mutuelle, c'est plus de 4,5 millions de personnes protégées représentées par près de 2 000 élus au sein des instances de la mutuelle (assemblée générale, commissions, etc.), 44 000 entreprises adhérentes, 4 600 collaborateurs, plus de 300 agences, 2,5 milliards d'euros de cotisations santé.